

CANADA'S NEXT
TOPAD
EXEC





RÈGLEMENT ET MODALITÉS DE SOUMISSION

En participant à ce concours, en s'inscrivant ou en acceptant les modalités affichées sur ce site Web, chaque participant dégage et libère aux présentes l'Université McMaster, Chevrolet Canada, tous les commanditaires officiels de la compétition et leurs entités et agences, employés, directeurs et administrateurs respectifs de toute responsabilité, de tout dommage, de toutes réclamations et poursuites et de tout frais découlant de sa participation à la compétition Meilleur espoir au Canada en direction marketing (CNTAE) ou en relation avec cette participation.

GRAND PRIX

1. Chaque membre de l'équipe gagnante se verra attribuer le grand prix consistant en une toute nouvelle Chevrolet Spark 2013 avec pleins droits de propriété perpétuelle pour le ou les gagnants. Le prix doit être accepté tel que décrit dans le règlement du concours et ne peut être transféré à toute autre personne ou substitué par un autre prix. Toute substitution de prix en totalité ou en partie est à la seule discrétion de Chevrolet Canada.

DÉTAILS RELATIFS À L'INSCRIPTION

- L'inscription doit se faire par équipe (maximum de 2 personnes par équipe).
- Chaque participant ou équipe est incité à s'inscrire au moyen du formulaire d'inscription affiché en ligne sur le site Web avant la date limite d'inscription du 23 janvier 2012 à 11 h 59 HNE. Un courriel de confirmation sera envoyé en guise de réponse à l'adresse courriel fournie par le participant ou l'équipe. L'inscription débute le 10 novembre 2011 et prend fin le 23 janvier 2012 à 11 h 59 HNE.



DÉTAILS RELATIFS À LA COMPÉTITION

1. Les soumissions doivent être présentées en anglais ou en français.
2. Les détails relatifs à la compétition et les directives de soumission se trouvent sur le site Web de Canada's Next Top Ad Exec au **www.topadexec.com**
3. Le document d'information et les directives afférentes aux soumissions devraient servir uniquement de lignes directrices et en conséquence, ne seront pas les seuls critères considérés par les membres du jury.
4. Toutes les équipes doivent soumettre un plaidoyer d'un minimum d'une page écrite (maximum de deux pages écrites et de trois pages d'annexes, police Arial - 10 points, marges d'un pouce, simple interligne) durant la phase 1. Pour plus d'information, visitez **www.topadexec.com**. À la fin de la phase 1, les 25 équipes affichant le plus grand nombre de points au total passera à la phase 2.
5. Les participants et les équipes de la phase 2 doivent soumettre le « document stratégique » aux fins d'évaluation par le jury. Ce document renferme un maximum de 15 pages (15 pages en comptant les annexes, police Arial - 10 points, simple interligne, marges d'un pouce) comme indiqué sous l'intitulé « La tâche » du résumé de la compétition. Pour plus d'information, visitez **www.topadexec.com**
6. Les 10 équipes ayant accumulé le plus grand nombre de points au total à la fin de la phase 2 seront proclamées comme étant les 10 équipes finalistes. Ce groupe d'équipes finalistes recevra des frais d'hébergement de base pour trois nuitées dans un hôtel. Le participant assume la responsabilité de tous les frais de déplacement engagés pour se rendre à Toronto.
7. Si un finaliste est jugé exclu ou inadmissible aux fins de sa participation au concours après avoir été choisi comme finaliste ou comme gagnant du grand prix, le finaliste ayant obtenu le nombre total de points le plus près de celui du finaliste sera sélectionné comme gagnant.
8. En cas d'égalité des voix pour la position finale dans la catégorie des 10 meilleurs finalistes, un représentant de Chevrolet rendra la décision finale quant au participant ou à l'équipe qui sera proclamé grand gagnant.



CONDITIONS DE PARTICIPATION REQUISES

1. Chaque participant doit être inscrit comme étudiant de premier cycle à TEMPS PLEIN en commerce ou en administration, comme étudiant au programme du MBA (Masters of Business Administration) ou comme étudiant de premier cycle qui termine une mineure en administration ou en commerce, au cours de l'année scolaire 2011/2012. La validation de la situation universitaire actuelle pourrait être demandée par l'équipe de direction.
2. Chaque participant ou membre d'équipe doit être un résident autorisé du Canada.
3. Les employés et les membres de la famille immédiate de Chevrolet Canada, de tous les autres commanditaires officiels de la compétition et de leurs entités et agences, employés, directeurs et administrateurs respectifs, des personnes qui font partie de quelque façon que ce soit du comité organisateur du concours de l'Université McMaster, ainsi que de tous les autres commanditaires officiels de la compétition Meilleur espoir au Canada en direction marketing (CNTAE) ne peuvent participer au concours.

RÈGLES ADDITIONNELLES

Toute référence à l'Université McMaster comprend les références à l'École supérieure de commerce et d'administration DeGroot.

L'université McMaster et Chevrolet Canada se réservent le droit d'exclure tout participant qui enfreint le règlement de la compétition. L'Université McMaster et Chevrolet Canada se réservent le droit de refuser une soumission dont l'admissibilité est contestable ou qui a déjà été jugée inadmissible.



EXONÉRATION

Chaque participant consent à dégager l'Université McMaster, Chevrolet Canada, les autres commanditaires officiels de la compétition et leurs entités et agences, employés, directeurs et administrateurs respectifs de toute responsabilité, de tout dommage, de toutes réclamations et poursuites et de tout frais découlant de sa participation à la compétition Meilleur espoir au Canada en direction marketing (CNTAE) ou en relation avec cette participation.

Soumissions

Toutes les soumissions deviennent automatiquement la propriété de Chevrolet Canada. L'Université McMaster, Chevrolet Canada et tous les autres commanditaires officiels de la compétition et leurs entités et agences, employés, directeurs et administrateurs respectifs n'assument aucune responsabilité pour la non livraison de toutes soumissions, et ce, pour quelque raison que ce soit, ou de toutes soumissions jugées inadmissibles en raison de renseignements incomplets, obscurs ou indéchiffrables, ou pour tout autre problème, quelle qu'en soit la cause. L'Université McMaster, Chevrolet Canada et tous les autres commanditaires officiels de la compétition et leurs entités et agences, employés, directeurs et administrateurs respectifs se dégagent de toute responsabilité quant aux soumissions perdues, volées, retardées ou mal adressées.

Chaque participant accepte de renoncer à tout droit d'auteur et droit moral en égard à tout matériel ou à tout renseignement soumis à l'Université McMaster, Chevrolet Canada, tous les autres commanditaires officiels de la compétition et leurs entités et agences, employés, directeurs et administrateurs respectifs, et conviennent du transfert des droits de propriété dudit matériel à Chevrolet Canada.

Chaque participant garantit qu'il ou elle est l'unique propriétaire du matériel soumis et que le matériel ne porte pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle de toute autre partie. Chaque participant garantit de plus que tout matériel utilisé dans la soumission dont les droits de propriété intellectuelle appartiennent à une autre partie, a été dûment déclaré et que la permission de l'utiliser a été sollicitée et accordée.



EXONÉRATION DU JURY

Les décisions des membres du jury sont finales et lient chaque participant, et chaque participant reconnaît irrévocablement aux présentes de dégager tous les membres du jury personnellement de toute responsabilité, de tout dommage, de toutes réclamations et poursuites et de tout frais découlant de sa participation à la compétition Meilleur espoir au Canada en direction marketing (CNTAE) ou en relation avec cette participation, y compris, mais sans toutefois s'y limiter, de ces réclamations découlant des décisions rendues par le jury.

En cas d'égalité des voix, et ce, à n'importe quel moment durant la compétition, un représentant de Chevrolet Canada a le droit de déterminer, à sa seule discrétion, le concurrent qui passe à l'étape suivante de la compétition, ou, en cas d'égalité des voix à la fin de la compétition, le concurrent qui est proclamé grand gagnant dans le cadre du concours.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

L'université McMaster, Chevrolet Canada, tous les autres commanditaires officiels de la compétition, tous les membres du jury et leurs entités et agences, employés, directeurs et administrateurs respectifs n'assument aucune responsabilité envers tout participant et (ou) toute tierce partie quant aux dommages, quels qu'ils soient, qui pourraient faire suite ou être associés à la participation à la compétition Meilleur espoir au Canada en direction marketing y compris, sans toutefois s'y limiter, les pertes de profits et de possibilités, et les dommages particuliers, accessoires, indirects, consécutifs ou punitifs, sans égard à un avis contraire de votre part à l'Université McMaster.



REPRODUCTION DU CONTENU

Le contenu du site Web Canada's Next Top Ad Exec peut être utilisé et reproduit uniquement à des fins personnelles, non commerciales ou éducatives dans la mesure où il n'est pas modifié et que les droits d'auteur et autres avis qu'il renferme ne sont pas supprimés. Telle information ne peut être utilisée, reproduite, diffusée, publiée ou redistribuée sans l'autorisation écrite préalable de l'Université McMaster.

REPRODUCTION DES IMAGES ET DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Chaque participant reconnaît que l'Université McMaster, Chevrolet Canada, et tous les autres commanditaires de la compétition peuvent utiliser ou publier, sans autre autorisation ou rémunération, toute image ou ressemblance, tout matériel et la ville d'origine de chaque participant, et ce, pour quelque usage que ce soit, que le participant ait remporté des honneurs ou non dans le cadre du concours.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le matériel publié sur le site Web Canada's Next Top Ad Exec est protégé par des droits d'auteur, des marques de commerce et d'autres droits de propriété, et il est sous le contrôle de l'Université McMaster ou de toute autre partie reconnue comme étant la source de l'information.

LOIS APPLICABLES

La présente entente est interprétée et appliquée conformément aux lois de la province de l'Ontario et du Canada, le cas échéant.



INTÉGRALITÉ DE L'ENTENTE

Le règlement de la compétition publié sur ce site Web constitue l'intégralité de la convention établie entre chaque participant et l'Université McMaster et Chevrolet Canada, tous les autres commanditaires officiels de la compétition et leurs entités et agences, employés, directeurs et administrateurs respectifs et remplace toutes autres ententes. Aucune autre représentation ou garantie n'est donnée, à l'exception de ce que prévoit la présente entente.

ANNULATION DU CONCOURS DU MEILLEUR ESPOIR AU CANADA EN DIRECTION MARKETING

L'Université McMaster se réserve le droit de mettre fin ou de modifier, de quelque façon que ce soit, la compétition Meilleur espoir au Canada en direction marketing, et (ou) toute partie quelconque des conditions, des modalités et des prix. Ce droit d'annulation comprend une force majeure, en l'occurrence : incendie, inondation, acte de Dieu, actions des ennemis de Sa Majesté (étrangers ou internes), guerre (déclarée ou non), émeutes ou autres troubles publics, conflits de travail ou autres causes semblables hors du contrôle des organisateurs de la compétition.

CONDITIONS

En s'inscrivant au concours, chaque participant :

1. Garantit qu'il ou elle a la propriété exclusive du matériel soumis et que ledit matériel ne porte pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle de toute tierce partie.
2. Renonce à tout droit du caractère privé des soumissions présentées dans le cadre de la compétition.
3. Confirme que tout contenu protégé par les droits d'auteur d'un tiers a été dûment déclaré.